

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°133 - Mars 2019



À Pessac : un carnaval féerique
à la tombée de la nuit

L'édito de Franck Raynal



« In me sanitas et robur * », telle est la devise de notre ville. Avec la présence sur notre territoire de cinq établissements de soins, la maxime prend tout son sens et place la santé au cœur de l'identité pessacaise. À Pessac, depuis de nombreuses années, la municipalité s'investit pleinement afin de promouvoir et sensibiliser ses habitants aux enjeux de santé publique, en particulier dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, contre le cancer du sein avec Octobre Rose, la prévention des AVC avec l'opération de dépistage gratuit proposé par les pharmacies de la ville.

« La municipalité s'investit pleinement afin de promouvoir et sensibiliser ses habitants aux enjeux de santé publique »

En 2019, c'est un nouveau combat dans lequel la ville s'engage, celui de la lutte contre le cancer colorectal. Désormais, chaque année, la ville avec le Centre Communal d'Action Sociale participera à Mars Bleu. Cette campagne nationale vise à sensibiliser le plus grand nombre à cette maladie souvent méconnue et qui constitue pourtant la deuxième cause de décès par cancer en France. Certains signes, s'ils sont connus et/ou identifiés suffisamment tôt, peuvent éviter des maladies voire sauver des vies.

Deux temps forts auront lieu à Pessac, l'un, le vendredi 1^{er} mars dans le Hall de l'Hôtel de Ville à l'occasion du vernissage de l'exposition « Vague Bleue » et le second, le samedi 2 mars pour un match de basket. Je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement tous les partenaires associatifs et institutionnels qui ont souhaité participer à nos côtés à Mars Bleu. Les acteurs du territoire sont des relais d'informations précieux. Ils jouent un rôle essentiel dans la démarche préventive que nous essayons d'instituer.

Franck Raynal

* En moi la santé et la force

02 RETOUR EN IMAGES

04 SORTIE

> Carnaval lumineux

JEUNESSE

> Conférence/débat : Grandir avec les écrans

05 BLOC-NOTES

06 SPORTS

> Championnat de France de boxe

07 SPORT

> Le Printemps du sport

08 DOSSIER

> Vers toujours plus de démocratie participative

11 PROXIMITÉ

> Dépistage du cancer colorectal

> Collecte des bio-déchets dans les écoles

12 ENVIRONNEMENT

> Les composteurs collectifs

> Dysfonctionnements du tramway :
rénovation du système d'alimentation

13 TRAVAUX

> Maison de quartier La Paillère-Compostelle

> Maison de quartier du Monteil

14 CÔTÉ QUARTIERS

16 AGENDA

20 RENCONTRE

> Serge Lapisse, poète

21 CULTURE

> Médiation culturelle

22 EXPRESSION POLITIQUE

23 COMMERCE & ARTISANAT

Les coordonnées de la Mairie

Mairie de Pessac : Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac cedex

Tél. standard : 05 57 93 63 63 – Fax : 05 57 93 63 35

E-mail : courrier@mairie-pessac.fr – Site internet : www.pessac.fr

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h. Le samedi, une permanence cartes d'identité, passeports et accueil est assurée de 9h à 12h (dépôt des dossiers de 9h à 11h, uniquement sur rendez-vous pris au préalable par téléphone au 05 57 93 63 90 ou sur www.pessac.fr ; pour les retraits des cartes d'identité et passeports de 11h à 12h).

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent de Paul

Service Mairie – État Civil et Service Poste – Tél. 05 56 68 02 46

Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

Mairies de proximité : voir coordonnées pages 14 et 15.

Directeur de la publication : Franck Raynal // **Rédacteurs en chef** : Véronique Bolot/Roxane Bogdan/Hôtel de Ville
Place de la V^e République – BP 40096 – 33604 Pessac – Tél. 05 57 93 63 60 // **Rédaction** : Roxane Bogdan / Claire
Bouc / Laurent Brun / Yann Buanec / Elisabeth Guignaud-Le Berre / Sophie Poirier / Fabien Leroy // **Maquette** :
scoopcommunication // **Mise en page** : Direction de la communication // **Photos** : Ville de Pessac / Frédéric Delouvé
/ Patrick Desvergnès / Pascal Laplassotte / Stéphane Monserant / Nikolas Ernult / TylerRease / DR / iStock / Phovoir /
Fotolia / Freepik / Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // **Dépôt légal** :
janvier 2019 // **Impression** : Imprim'33

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées
en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Dépôt légal à parution février 2019.

Prochaine parution : 25 mars 2019.





Vers toujours plus de **démocratie participative**



Permettre aux Pessacais de participer à la vie démocratique de la Ville est une volonté municipale forte, encouragée par trois dispositifs renouvelés cette année.

À Pessac, les outils sont nombreux pour donner son avis et prendre part aux décisions publiques : syndicats et comités de quartiers, réunions publiques de secteur, conseils citoyens, Conseil Économique Social Environnemental Local (CESEL), budget participatif, etc. « *Donner la parole aux Pessacais est l'une de nos priorités. Leur participation à la vie locale est essentielle pour imaginer une politique de proximité au plus près des besoins de chacun* » explique Franck Raynal.

Renouvellement des conseils citoyens

Mis en place en 2016, les conseils citoyens permettent aux habitants des quartiers de la Châtaigneraie – Arago, Saige et Alouette – Haut-Livrac de participer à la vie démocratique de la commune. « *Les membres des conseils citoyens sont à la fois des relais privilégiés et des ambassadeurs de leur quartier. Leur rôle consiste à relayer la parole des habitants, à être un interlocuteur des institutions et à interpeller les pouvoirs publics* » explique Naji Yahmdi, adjoint au Maire délégué au développement social et urbain. Ainsi, à Saige, le conseil citoyen a participé au choix du cabinet d'étude qui a travaillé sur le projet de renouvellement urbain et au comité de pilotage qui a entériné les grands axes du scénario choisi. À l'Alouette – Haut-Livrac,

il s'est investi dans le comité d'étude du projet d'aménagement de la plaine des sports du Haut-Livrac, et à la Châtaigneraie - Arago, il participe activement au suivi d'un lieu d'accueil de jeunes. En 2019, les Conseils citoyens se renouvellent et font appel à de nouveaux volontaires. Afin d'assurer une bonne mobilisation de tous, la Ville apporte son soutien logistique. Début février, près de 5 000 courriers comprenant flyer d'information et bulletin de participation ont ainsi été distribués aux habitants et aux acteurs locaux (associations, commerçants, professions libérales, directeurs d'écoles, etc.) des trois quartiers concernés. **Les personnes intéressées ont jusqu'au 9 mars pour candidater** par courrier postal ou dépôt en mairie, le bulletin de participation est également téléchargeable sur le site pessac.fr. Une réunion d'information sera organisée dans chaque secteur : le 12 mars à la salle Hélène Boucher pour l'Alouette - Haut-Livrac, le 20 mars à la maison municipale de Saige et le 25 mars à la salle municipale de la Châtaigneraie - Arago. « *Les membres des conseils citoyens retirent de nombreux bénéfices de leur investissement, parmi lesquels la création d'un réseau, une meilleure connaissance de leur quartier, de la chose publique et du fonctionnement des instances. C'est un cheminement personnel au travers d'une démarche collective* » conclut Naji Yahmdi.

« Pessac Durable pour la transition écologique »

La Ville de Pessac, en collaboration avec le CESEL (qui renouvellera partiellement ses membres cette année), propose, pour la 2^e année consécutive, un appel à projet citoyen autour de la transition écologique. Ce projet intervient dans le cadre du 3^e plan d'actions de l'Agenda des solutions durables, dans lequel Pessac souhaite mobiliser ses acteurs locaux (citoyens à titre individuel ou collectif, réunis en association ou non), afin de favoriser et soutenir des initiatives locales. « *L'idée est d'apporter un soutien technique et/ou financier à des actions favorisant la transition écologique, c'est-à-dire le passage progressif à des modes de production et de consommation plus écologiques et respectueux de l'environnement, et présentant un intérêt pour le territoire pessacais* » explique Jérémie Landreau, Maire adjoint délégué à l'environnement, au développement durable et à la participation. En 2018, sur les 12 projets présentés, 5 ont été retenus. Un soutien a ainsi été apporté à l'association Les Détritviores pour la mise en place sur le campus d'une micro-plateforme de compostage des biodéchets issus des restaurants collectifs ; à l'association « Incroyables comestibles » pour la création d'un jardin sur la coulée verte de Sardine et d'un potager aux « Villas des Sources » ; à l'Espace social Alouette animation pour la mise en place d'animations itinérantes sur le développement durable ; au syndicat de quartier de France pour la

création d'un jardin, d'un verger bio et d'un refuge pour les oiseaux ; et à la Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique de la Gironde pour la mise en place d'outils de sensibilisation sur le parc de Fontaudin. D'un montant de 5 000 € en 2018, l'enveloppe financière allouée à cet appel à projet sera élevée à 7 000 € cette année.

100 000 € de plus pour le 2^e budget participatif

Autre nouveauté : l'appel à projet Pessac durable est lancé cette année en même temps que la **2^e édition du budget participatif**.

Instauré pour la 1^{ère} fois l'année dernière, le budget participatif a reçu 63 contributions de Pessacais désireux de voir développés des projets répondant à leurs besoins du quotidien, parmi lesquels 14 ont été retenus pour une mise en œuvre effective. « *Pour cela, nous avons prélevé sur le budget d'investissement de la Ville une enveloppe de 200 000 €. Elle sera montée à 300 000 € cette année, car les Pessacais ont de belles idées et sont nombreux à vouloir s'impliquer pour améliorer leur cadre de vie* » indique Jérémie Landreau. La seule condition étant que chaque projet ne dépasse pas 50 000 € et qu'il soit réalisable au cours de l'année. Le dépôt des dossiers pour ces deux appels à projets est ouvert en ligne, via le site Internet de la Ville, jusqu'à fin avril. Courant juin, un jury composé des membres du CESEL et d'agents municipaux déterminera les projets lauréats de Pessac Durable, tandis que les Pessacais seront invités à voter pour leurs projets préférés proposés dans le cadre du budget participatif. ■

■ **Pour les conseils citoyens**, vous avez jusqu'au 9 mars pour vous inscrire.

Des réunions d'information sont proposées : le 12 mars à la salle Hélène Boucher pour l'Alouette - Haut-Livrac, le 20 mars à la maison municipale de Saige et le 25 mars à la salle municipale de la Châtaigneraie - Arago.

► **Plus d'infos**

05 57 93 66 70 / dds@mairie-pessac.fr

www.pessac.fr/participer/instances-consultatives/conseils-citoyens-603.html

■ **Pour le budget participatif**, dès le 4 mars déposez votre dossier sur <https://monprojetpouurlaville.pessac.fr>

► **Plus d'infos**

05 57 93 63 34

monprojetpouurlaville@mairie-pessac.fr

■ **Pour Pessac durable pour la transition écologique**, vous pouvez déposer vos dossiers dès le 1^{er} mars auprès de l'accueil de l'Agenda 21 en mairie ou sur <https://monprojetpouurlaville.pessac.fr>.

► **Plus d'infos**

05 57 93 63 40

monprojetpouurlaville@mairie-pessac.fr



Aborder chaque sujet par le prisme du développement durable

Tel est le credo de la Fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac, signataire, avec sept autres acteurs du territoire pessacais, de la Charte Pessac solutions durables.

« Cette Charte n'est pas un point de départ pour nous, mais une suite logique dans un processus de réflexion initié depuis trois ans déjà avec l'Agenda des solutions durables. Nous sommes des partenaires historiques de la Ville. On peut même dire que les syndicats et comités de quartier sont le plus ancien outil de démocratie participative existant à l'échelon de la commune, le 1^{er} syndicat de quartier ayant été fondé il y a plus de 110 ans à l'Alouette-France » explique Jacques Da Rold, président de la Fédération. Il y a aujourd'hui 17 syndicats et comités de quartier répartis sur le territoire au sein de la Fédération, qui ont tous la même vocation : défendre le cadre de vie d'un quartier en étant tout à la fois vigilant et force de proposition, et créer du lien social en y organisant des animations (lotos, ateliers, repas, etc.). Lieu d'écoute et de partage, la Fédération joue aussi un rôle de représentativité auprès des différentes instances : Ville, Métropole, Région et structures en lien avec la ville (telles que l'aéroport).

Trois niveaux d'intervention

La Fédération est très vigilante sur les mobilités, afin de favoriser les déplacements en transport en commun. « Nous souhaitons la création d'une voie circulaire extra-rocade qui permettrait de se déplacer en transports en commun du Haillan à Gradignan en passant par Pessac et Mérignac, sur toutes ces zones où il y a une forte concentration d'activités ». Déjà soutien de la Charte « Bien Construire à Bordeaux Métropole », la Fédération s'est par ailleurs

engagée dans la « Charte urbaine et paysagère » récemment adoptée par la Ville, afin d'assurer la prise en compte des usages et des identités de chaque quartier, notamment lors des nouvelles opérations immobilières. La Fédération veille enfin à la préservation et à la transmission du patrimoine, notamment aux nouveaux habitants, très nombreux chaque année à Pessac, avec en trame de fond la création de lien social.

Aller plus loin

En signant la Charte Pessac solutions durables, la Fédération marque son souhait d'aller plus loin sur ces trois niveaux d'intervention. « Cela va aussi nous obliger à aborder chaque sujet par le prisme du développement durable ». Elle milite également pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et des continuités paysagères entre espaces privés et publics. « Pour cela, on réfléchit à l'instauration de nouveaux critères pour le concours des maisons fleuries. Nous aimerions aussi voir les jardins partagés se développer, même au sein des opérations de logement collectif ». La Charte Pessac solutions durables va par ailleurs inciter la Fédération à formaliser les choses et à communiquer sur ses actions auprès de tous les habitants. ■

► Plus d'infos

06 24 59 97 77

federation@federation-quartiers-pessac.com

